

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le jeudi 4 mars 2021

L'INAO et l'OFB renouvellent leur partenariat



Sensibilisation à l'agroécologie
© Fabienne Quéau / Office français de la biodiversité

Marie Guittard, directrice de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), et Pierre Dubreuil, directeur général de l'Office français de la biodiversité (OFB), ont signé en ce début d'année 2021 une convention de partenariat entre leurs deux établissements.

Ce partenariat, basé sur la complémentarité de leurs missions dans les territoires, vient prolonger celui initié entre l'INAO et Parcs nationaux de France, dont le réseau est désormais rattaché à l'OFB. Il démontre l'intérêt partagé des deux établissements en matière de développement et de préservation des territoires et leur volonté d'accompagner le développement de l'agroécologie, en favorisant la mobilisation et la synergie de leurs réseaux (délégations territoriales de l'INAO, organismes de défense et de gestion

des signes d'identification de l'origine et de la qualité, parcs nationaux, aires protégées en gestion directe par l'OFB et services territoriaux de l'OFB).

Ce partenariat a pour objet de construire une collaboration autour de 5 axes d'actions :

- **Concomitance des signes d'identification de la qualité et de l'origine - SIQO (AOP, IGP, Label rouge...) et de la marque *Esprit parc national***, marque collective, propriété de l'OFB et déployée par les parcs nationaux sur leurs territoires : il s'agit de s'informer mutuellement des projets en cours et d'éviter toute confusion dans l'esprit du consommateur entre la marque et les SIQO.
- **Agroécologie, actions d'accompagnement et de sensibilisation** : échanges d'expériences et mises en relation d'acteurs pour soutenir une agriculture diversifiée, résiliente et rémunératrice. Cela vise également à valoriser les ressources locales, préserver la biodiversité, ancrer l'agroécologie dans les territoires, et favoriser l'intégration de critères sur les pratiques agroécologiques dans les cahiers des charges de produits.
- **Protection du foncier agricole sous SIQO** : sensibilisation et mutualisation des informations sur les projets d'aménagement sur du foncier agricole, dans les aires protégées gérées par l'OFB.
- **Échanges de données**, visant à s'informer mutuellement de l'état d'avancement des démarches portées par chacun (déploiement de la marque *Esprit parc national* dans les territoires, modification ou création de SIQO, acquisition de nouvelles données géographiques...).
- **Communication et formation** : informer les réseaux respectifs de l'existence de cette convention de partenariat et leur proposer des actions d'information ou de formation sur les missions et actions de chacun (SIQO, réglementation parc national, agroécologie,...).



Esprit parc national est une marque déposée et propriété de l'OFB. La marque est déclinée dans les 11 parcs nationaux de France. Elle constitue une découverte positive et humaine, un trait d'union pour découvrir ces territoires d'exception grâce à des femmes et des hommes dont l'activité concilie développement économique et préservation des patrimoines naturels et culturels. www.espritparcnational.com

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.